

Faculté ouverte de politique économique et sociale



OPES2155 Conception et évaluation économique de projets et de politiques

[30h] 5 crédits

Enseignant(s): Bart Cockx, Muriel Dejemeppe, Bruno Van der Linden
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours est d'acquérir des compétences en matière de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation de politiques et de projets dans les domaines économiques et sociaux. Il s'agira d'établir un diagnostic permettant d'identifier des besoins non satisfaits ou les causes d'un problème économique ou social, et de proposer des projets ou des politiques à mener. Le cours visera à donner les éléments méthodologiques nécessaires à la réalisation et à l'évaluation des projets.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours développe et applique des outils de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation de projets économiques et sociaux. L'application passe par la maîtrise des outils par les étudiants eux-mêmes (individuellement et/ou en groupe). Selon la nature des projets ou des politiques considérés dans le cours, celui-ci met l'accent sur:

- L'analyse préalable d'une réalité qui fait problème ou à propos de laquelle on pressent que des besoins socio-économiques ne sont pas satisfaits : diagnostic de la situation, mise en évidence de priorités d'où émergent des projets ou des politiques à mener, évaluation "ex ante" des effets attendus de ces projets et politiques, mise au point d'objectifs pertinents et vérifiables relatifs à ces projets ou politiques;
- la mise en place du projet et son suivi (évaluation "on going");
- évaluation "ex post" des effets des projets ou politiques;
- analyse coût-avantage.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.